



Dégradation colocation

Par **Ic3peak**, le **16/03/2023** à **22:32**

Bonjour, rnrnJe loue actuellement une maison en colocation avec 6 personnes en bail individuel. Néanmoins le bail du garage est uniquement à mon nom et je paie le loyer seule pour le garage.rnrnA la demande du propriétaire, je dois donner accès au garage aux autres colocataires pour pouvoir sortir les poubelles. J'ai été absente du logement pendant une semaine et à mon retour la porte du garage était cassée, j'ai prévenu le propriétaire qui a fait un devis, la porte est à remplacer intégralement sachant qu'elle est motorisée...rnrnLe problème est qu'aucun des colocataires ne se porte responsable et étant absente, je ne sais pas ce qu'il c'est passé. Je quitte le logement le mois prochain et j'angoisser énormément quand à ces frais, qu'est-ce que je dois faire puisque je ne suis pas responsable mais locataire du garage ?rnrnMon assurance m'a indiqué qu'elle ne prenait pas en charge puisque la porte du garage concerne le propriétaire mais que ma responsabilité civile n'intervient pas non plus puisque c'est mon garage...rnrnJe ne peux clairement pas payer une telle somme et je n'avais pas le choix de laisser le garage en libre accès aux colocataires présents...